

Compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire de l'association « Le Paradis »

Le 31 mars 2018 à 10 H 00, et conformément aux statuts, l'assemblée générale ordinaire de l'association « Le Paradis » s'est tenue au Cinéma Lux de Cadillac.

Etaient présents : 24 adhérents de l'association, avec 14 procurations, Mr Dréau, adjoint au Maire de Cadillac et le directeur du cinéma Florent Lemonnier.

Cette assemblée est présidée par Mr Robert Ruddell, en sa qualité de Président.

Le secrétariat est assuré par Mme Laurie Chevrier-Vilatte.

Au jour de l'assemblée générale ordinaire, il y a 63 adhérents à jour de leur cotisation 2018. Le quorum minimum requis pour la validité des votes de 32 adhérents est atteint : 24 présents plus 14 procurations, soit un total de 38 votants.

Le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

- Bilan moral 2017
- Bilan d'activité 2017
- Bilan financier 2017
- Budget prévisionnel 2018
- Avancement 2^o salle et planning des travaux
- Synthèse de l'enquête « cinéphiles et spectateurs... faisons connaissance »
- Perspectives
- Renouvellement du 1/3 des membres du conseil d'administration

Bilan moral 2017

Le bilan moral 2017 de l'association « Le Paradis » est présenté par le président aux membres de l'assemblée générale : adhésions en hausse, fidélité de notre public, 2^{de} salle, diversité de l'offre au cinéma, projet Fridemann à Langon, remerciements.

Après échanges et discussion, l'assemblée générale ordinaire approuve à l'unanimité le bilan moral 2017, tel qu'il lui a été présenté.

Bilan d'activité 2017

Le bilan d'activité 2017 de l'association « Le Paradis » est présenté aux membres de l'assemblée générale par Florent Lemonnier, directeur, sous forme de documents projetés à l'écran.

- Au niveau national, baisse de l'activité cinématographique de 1,8 % (baisse de 1,2 % au cinéma Lux), baisse de 6 % pour l'art et essais (augmentation de 2,3 % au cinéma Lux)
- Notre offre : 17 % jeune public, 10 % scolaires, 40 % art et essais, 32 % grand public)
- Nos classements offrant des subventions : art et essais, label jeune public, recherche et découverte.

Après échanges et discussion, l'assemblée générale ordinaire approuve à l'unanimité le bilan

d'activité tel qu'il lui a été présenté.

Bilan financier 2017

Le bilan financier 2017 de l'association « Le Paradis » est présenté aux membres de l'assemblée générale par Jean-Luc Surget, trésorier, sous forme de documents présentés à l'écran.

Conclusion : après étude du bilan 2017, l'association « Le Paradis » devrait pouvoir faire face au déficit prévu en 2018 et l'augmentation prévue de la fréquentation devra permettre d'asseoir la situation financière de l'association dans les années suivantes.

Après échanges et discussion, l'assemblée générale ordinaire approuve à l'unanimité le bilan financier tel qu'il lui a été présenté.

Budget prévisionnel 2018

Le budget prévisionnel 2018 de l'association « Le paradis » est présenté aux membres de l'assemblée générale par Jean-Luc Surget, trésorier.

- 2018 : déficit 7 082€
 - 2019 : déficit 224€
 - 2020 : bénéfice 4 915€
- (augmentation des entrées, augmentation du prix moyen des billets)

Après échanges et discussion, l'assemblée générale ordinaire approuve à l'unanimité le budget prévisionnel tel qu'il lui a été présenté.

Avancement 2°salle et planning des travaux

Des plans sont projetés et commentés par Dominique Careil, vice-président.

- La 2°salle comprendra 97 places.
- Des travaux seront aussi effectués dans la salle principale : isolation au plafond, nouvel écran, chauffage amélioré, changement de la porte extérieure, nouvelle chaîne sonore).
- Coût : 875 000€ TTC (25 % mairie de Cadillac, subventions du Département, de la Région, des fonds européens LEADER)

La salle sera fermée à partir du 23 juillet et tout le mois d'août. Sauf aléas, elle sera exploitable fin octobre 2018.

Synthèse de l'enquête « cinéphiles et spectateurs...faisons connaissance »

Didier Chevrier, membre du conseil d'administration, commente les résultats de l'enquête qu'il a effectuée. Un dossier complet est remis à Mr Dréau, adjoint à la mairie de Cadillac. Un lien sur le site du cinéma Lux y donne accès.

- Enquête menée par questionnaires pendant 5 semaines début 2018 : 271 retours utilisables, soit environ 25 à 30 % du public.
- Quelques résultats :
 - 2/3 public féminin
 - Plutôt âgé : 41-45 ans, 61-65 ans les plus représentés
 - 60 % issu de la CDC
 - Public exigeant (VO, art et essais...)
 - Fort degré de satisfaction actuelle (proximité,convivialité, diversité de la programmation,

animations...). Peu de critiques (absence de confiserie, sortie tardive de certains films, horaires mal adaptés).

- Les souhaits concernent surtout un espace de rencontre.

- 1/3 des personnes ne savent pas que le cinéma fonctionne en association.

Perspectives 2018

□ Un suivi régulier et encore plus précautionneux de la trésorerie sera nécessaire tout au long de 2018, jusqu'à ce que les recettes supplémentaires générées par la 2^{de} salle viennent à compenser le déficit structurel existant.

□ Les salariés de l'association vont avoir un travail très important avec l'agrandissement du cinéma.

□ Les 20 ans de l'association « Le Paradis » en octobre 2018 sont à prévoir en même temps que l'ouverture de la 2^o salle.

Renouvellement du 1/3 des membres du conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration sont élus pour 3 ans, en application des statuts.

Il y a cette année six membres à renouveler (quatre membres sortant, plus deux démissionnaires).

Se présentent : Robert Ruddell, Christophe Auroire, Lucette Vallès, Laure Lacoste, Sandra Sabatey, Laurence Rousselon.

Il est procédé à un vote à main levée : sont élus par l'assemblée générale ordinaire pour siéger au conseil d'administration pour une durée de 3 ans, les adhérents suivants : Robert Ruddell, Christophe Auroire, Lucette Vallès, Laure Lacoste, Sandra Sabatey, Laurence Rousselon.

Le nouveau conseil d'administration comportera donc 11 membres.

L'ordre étant épuisé, la séance est levée.

Le Président

La secrétaire

Robert Ruddell

Laurie Chevrier-Vilatte